Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 29 décembre 2015

n° 19037

Syndicats et Gouvernement en désaccord sur l'augmentation du salaire minimum.
Energie : le complexe énergétique Hunedoara (CEH) au bord de la faillite.
Un rapport sur le traitement des victimes de l'incendie dans la discothèque Colectiv attire l'attention sur les infections nosocomiales dans les hôpitaux roumains.

Syndicats et Gouvernement en désaccord sur l'augmentation du salaire minimum. Une deuxième réunion des représentants du Gouvernement, des syndicats et des patronats sur le thème de l'éventuelle augmentation du salaire minimum a eu lieu hier. Les représentants du gouvernement ont proposé que l'augmentation du salaire minimum du niveau actuel de 1 050 lei/mois (238 euros) à 1 200 lei/mois (272 euros) soit reportée du 1er janvier 2016 au 1er mai 2016, invoquant notamment la nécessité d'une analyse préalable de l'impact de cette mesure. Cette proposition n'a pas été acceptée par les syndicats (*Evenimentul Zilei*). Selon Bogdan Hossu, président de la confédération syndicale « Cartel Alfa », les syndicats seraient prêts à accepter un report de l'augmentation pour mai 2016, à condition que le salaire minimum soit augmenté à 1 275 lei/mois (290 euros) en mai 2016. Il a également averti que des manifestations de rue allaient être organisées à partir du 15 janvier 2016 si le Gouvernement refuse toujours d'augmenter le salaire minimum (*Agerpres*). Une décision du Gouvernement à cet égard est attendue demain, lors du dernier conseil des ministres de cette année.

Anca Dragu, ministre des Finances, a annoncé début décembre que le salaire minimum en Roumanie ne serait plus augmenté, comme le prévoyait le programme du gouvernement précédent, pour passer de 1 050 lei à 1 200 lei à compter du 1er janvier 2016, précisant qu'une analyse de l'impact de cette augmentation sur la compétitivité de la Roumanie et du milieu privé était nécessaire, étant donné notamment le danger des migrations vers l'économie grise ou noire. « A quoi bon stimuler l'économie par des mesures généreuses d'allégement fiscal, avec des efforts considérables pour le budget, si nous prenons une mesure qui détruit le milieu privé », a affirmé la ministre.

Rapport : infections nosocomiales dans les hôpitaux roumains. Un rapport du ministère de la Santé sur les soins accordés aux victimes de l'incendie meurtrier qui a ravagé le 30 octobre dernier la discothèque Colectiv de Bucarest, relève que ces patients ont été isolés dans des sections de thérapie intensives spécialisées dans six sur les 11 hôpitaux de Bucarest qui ont accueilli des blessés. Le rapport confirme que tous les 11 hôpitaux sont confrontés à des infections nosocomiales avec des germes résistants aux antibiotiques. Ce type d'infections a été observé chez certaines des victimes de l'incendie de Colectiv, mais la majorité des cas ont été soignés avec succès. La plupart des décès ont été enregistrés chez les patients avec des lésions pulmonaires graves où le risque létal augmente de 8 à 10 fois (*PRO TV*, *Curierul Național*).

La « révolution scientifique » de Măgurele. *Adevărul* publie un reportage sur le projet « Extreme Light Infrastructure – Nuclear Physics » (ELI-NP) visant la construction du plus puissant laser du monde à Măgurele, près de Bucarest. Le laser et le générateur gamma sont déjà en place et une multitude d'autres composants seront mis à place pendant les trois années à venir. Plus de 1 000 chercheurs du monde entier ont déjà postulé pour occuper des postes dans le cadre de ce grand projet de recherche scientifique. « La Roumanie possède actuellement l'un des investissements scientifiques les plus importants du monde », se félicite Nicolae Zamfir, directeur du projet ELI-NP. Le quotidien recueille par ailleurs les témoignages de plusieurs chercheurs qui travaillent déjà dans le cadre du projet, dont le chercheur français Gabriel Bertrand.

Lois sur les retraites spéciales des parlementaires et des élus locaux. Les médias continuent de s'intéresser aux pensions spéciales de retraite pour certaines catégories d'officiels. Le Parlement roumain a récemment adopté deux lois controversées introduisant des pensions spéciales pour les anciens parlementaires et les anciens élus locaux (maires, maires adjoints, présidents et vice-présidents de conseils départementaux). En fonction du nombre des mandats que ceux-ci ont exercés, ils bénéficieraient d'un bonus de pension de retraite. *Adevărul* dénonce le fait que seule la loi sur les pensions spéciales des anciens élus locaux a été contestée devant la Cour constitutionnelle roumaine (CCR). Le Gouvernement a contesté hier la loi devant le CCR, invoquant notamment le déficit supplémentaire de 395 millions de lei (90 millions d'euros) qui sera créé l'année prochaine au-delà du niveau de 2,95% du PIB fixé par la loi du budget 2016. Au moins 16 300 personnes pourraient bénéficier de cette loi si elle était promulguée. Le Gouvernement a également invoqué le caractère discriminatoire de la loi, qui instituerait des privilèges pour certaines catégories sociales par rapport aux citoyens ordinaires. Cependant, selon la presse, cet argument aurait pu être invoqué par le Président Klaus Iohannis dans le cas de la loi sur les retraites spéciales des anciens parlementaires, que le Président a promulguée le 23 décembre. Selon *Evenimentul Zilei*, la CCR se prononcera sur les pensions spéciales des anciens élus locaux fin janvier 2016.

Pour *Deutsche Welle* le fait que certaines catégories d'officiels demandent des pensions spéciales de retraite montre que l'Etat continue d'être l'une des principales sources de prospérité dans la société roumaine. Il est prévisible que le Gouvernement de Dacian Ciolos, composé d'anciens fonctionnaires européens et d'anciens chefs d'entreprises, se désolidarise de ce type de comportement.

Energie : le complexe énergétique Hunedoara (CEH) au bord de la faillite. Victor Vlad Grigorescu, ministre de l'Energie, s'est déclaré inquiet de la situation "désastreuse" du complexe énergétique de Hunedoara (ouest de la Roumanie), actuellement au bord de la faillite, « situation inadmissible » qui met en danger le système énergétique national. Selon la presse, le CEH doit clore l'actuel exercice comptable sur des pertes estimées à 404 millions de lei (91 millions d'euros). Le complexe compte plus de 6 400 employés aux mines de Lonea, Lupeni, Livezeni et Vulcan, ainsi qu'aux centrales thermoélectriques de Mintia et de Paroşeni. Le ministère de l'Energie a annoncé en octobre dernier son intention de demander l'autorisation de la Commission européenne pour que l'aide au sauvetage d'un montant de 167 millions de RON (37,7 millions d'EUR environ) accordée par les autorités roumaines au CEH soit convertie en aide à la restructuration du complexe (*Evenimentul Zilei*).

Proposition législative : suppression de la redevance audiovisuelle. 14 parlementaires sociaux-démocrates ont initié le 21 décembre une proposition législative visant à éliminer la contribution obligatoire à la télévision publique. Selon les initiateurs, l'élimination du caractère obligatoire de cette contribution servirait les intérêts des personnes à faible revenu et de ceux qui ne veulent pas payer pour un service dont la qualité ne satisfait pas leurs exigences. La télévision nationale roumaine (TVR) a réagi en rappelant que le niveau de la contribution à la télévision publique en Roumanie (4 lei/mois) était l'un des plus réduits d'Europe. La TVR survit à peine actuellement avec cette redevance, qui est sa principale source de financement. Ses revenus publicitaires sont affectés par des restrictions législatives, alors que 90% de ses allocations du budget public vont à la société nationale de radiocommunications.

La Turquie s'intéresse à la communauté musulmane de Roumanie. « Pourquoi la Turquie veut accroître son influence en Dobroudja » titre *România Liberă*, qui remarque que les communautés musulmanes (tatare et turque) du sud-est de la Roumanie font l'objet d'une attention particulière de la part des autorités d'Ankara. La Turquie s'implique financièrement et culturellement depuis plusieurs années dans la vie des musulmans de Roumanie, remarque le quotidien. Le projet d'une mosquée et d'un centre culturel à Bucarest ne sont que les derniers projets que la Turquie s'engage à financer en Roumanie. L'Etat turc et la communauté des hommes d'affaires turcs s'impliquent dans la rénovation des lieux de culte musulman ainsi que dans le développement d'une chaîne de radio locale.

Selon les chiffres du recensement de 2011, 27 700 personnes d'ethnie turque et 20 300 tatars vivent en Roumanie.

Autres sujets.

- Plus de 200 anciens militaires ont manifesté hier devant le Gouvernement pour demander l'augmentation du salaire minimum et pour dénoncer une ordonnance d'urgence qui a modifié la base de calcul pour les retraites des militaires.
- Une proposition législative initiée par un groupe de parlementaires sociaux-démocrates vise à réintroduire l'uniforme scolaire dans l'enseignement primaire et secondaire d'état (*Adevarul*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie